

«Une nouvelle centrale ne serait jamais acceptée»

NUCLÉAIRE La présidente de la Confédération et ministre de l'Energie est en campagne pour faire accepter la Stratégie énergétique 2050 le 21 mai. Les adversaires brandissent des coûts apocalyptiques, qui n'ont «aucune valeur» à ses yeux

PROPOS RECUEILLIS PAR
BERNARD WÜTHRICH, BERNE
▼ @BwWüthrich

Le 21 mai, le peuple se prononce sur la première étape de la Stratégie énergétique 2050 (SE2050), sans qu'on sache s'il y aura ni en quoi consistera une deuxième étape. Pour le comité référendaire pilote par l'UDC, la transition énergétique, qui consiste à faire évoluer les parcs éoliens renouvelables, est hors de prix. Les chiffres avancés par les opposants sont irréalistes, réplique Doris Leuthard.

La SE 2050 coûterait 200 milliards par an, soit 3200 francs par ménage. Voilà une somme qui démontre que non seulement nous approvisionnons en énergie soit sûr, indigène, propre, bon marché et qu'il crée des emplois ici. Je ne comprends pas les chiffres brandis par l'UDC. Le coûtpièce est d'abord et surtout le vote en 2015 qui a engagé le supplément payé sur le tarif de l'électricité, destiné à promouvoir les ressources énergétiques renouvelables. Il passera de 1,5 ct/kWh à 2,2 ct/kWh. Cela représente 40 francs par ménage de quatre personnes par an.

Les chiffres de l'UDC proviennent de la deuxième étape présentée par le Conseil fédéral. Il prévoit des taxes d'incitation pouvant représenter une forte hausse des prix de l'électricité, du gaz et des carburants. Mais le peuple n'a rien voté. Le Conseil fédéral a toujours dit que la première étape reposeait sur les subventions mais que, à terme, il fallait les remplacer par des incitations motivant la population et les entreprises à produire leur énergie en propre. Mais le peuple n'a rien voté. Le Conseil fédéral a toujours dit que la première étape, objet du vote du 21 mai, ne les pénalise pas par rapport à leurs concurrents étrangers. Que dites-vous? Je comprends les craintes de l'industrie des machines, pour qui l'électricité est une facture importante. Mais la situation ne sera pas meilleure si la S-Energie est refusée. Je vous avoue que cela me fait mal de voir qu'une branche autant tournée vers l'innovation combat cette nouvelle loi. Elle admettra qu'on va sortir du nucléaire, mais ne sait pas de soutenir les éoliennes et le photovoltaïque. Qu'elle me dise alors comment on garantira la sécurité de l'approvisionnement.

Pourtant, les objectifs de réduction de la consommation d'énergie prévus dans la nouvelle loi ne nécessiteront forcément d'autres mesures. Le parlement a remplacé le mot «objectif»

tifs» par «valeurs indicatives». Cela peut paraître moins contraignant, mais cela ne change rien pour le Conseil fédéral. La consommation diminue. Nous visons plusieurs objectifs qui seraient alors pourraient être atteints. Ils ne sont pas dans les zones touristiques. Les atteintes au paysage sont très limitées. Il y a certes des oppositions dans la population, mais il y a aussi des gens qui trouvent les éoliennes agréables à regarder.

Pour cela, il s'agira d'obtenir un accord bilatéral sur l'électricité. Comment et dans quel détail le relancer? Ce dossier est tributaire de la situation mondiale. Les prix vont continuer à baisser. On le voit aux Etats-Unis et en Chine. Une telle évolution va déboucher sur la réduction des subsides. Pour l'approvisionnement en hiver, on peut compter sur le développement des stocks de stockage. Et pendant ces périodes quelques années, l'apport du nucléaire va nous donner le temps nécessaire à l'adoption du système énergétique.

On fonde aussi des espoirs sur la recherche. Mais les technologies mondiales jusqu'à maintenant se sont plutôt soldées par des tremblements de terre. Y a-t-il vraiment un potentiel? Il y a des risques, mais ils sont sous contrôle. L'Allemagne, l'Autriche ou l'Islande ont certaine expérience dans ce domaine. Mais il faut aussi prendre le peu de fiabilité de cette technologie. La nouvelle loi stimulera les investissements dans de nouveaux forages. Si, parmi les vingt sites potentiels recensés, l'un se concrétise, on aura résolu une partie du problème de l'approvisionnement hivernal.

Le Conseil fédéral n'avait pas proposé de soutien financier aux barrages. Le parlement l'a rajouté. N'est-ce pas de l'économie planifiée, comme le suggèrent les opposants? Il a été ajouté pour faire face à la pose de panneaux solaires sur leurs toits n'a-t-il pas été difficile et coûteux? Cela va durer encore quelques années. Il faut des solutions pour couvrir les coûts fixes et les dettes des propriétaires de barrage, qui sont souvent les collectivités publiques. En fin de compte, c'est le contribuable qui paie. L'aide

Si elle est motivée par la crainte que les éoliennes dénaturent le paysage, je dois rappeler que nous avons établi un concept d'implantation qui définit clairement les zones où les éoliennes pourraient être construites. Il n'y a pas dans les zones touristiques. Les atteintes au paysage sont très limitées. Il y a certes des oppositions dans la population, mais il y a aussi des gens qui trouvent les éoliennes agréables à regarder.

Les panneaux photovoltaïques ne produisent qu'à certaines saisons. Est-ce une piste crédible pour la Suisse? Oui, c'est une source d'électricité qui va continuer à se développer. Les experts lui prédisent une croissance importante. Les prix vont continuer à baisser. On le voit aux Etats-Unis et en Chine. Une telle évolution va déboucher sur la réduction des subsides. Pour l'approvisionnement en hiver, on peut compter sur le développement des stocks de stockage. Et pendant ces périodes quelques années, l'apport du nucléaire va nous donner le temps nécessaire à l'adoption du système énergétique.

On fonde aussi des espoirs sur la

la recherche. Mais les technologies mondiales jusqu'à maintenant se sont plutôt soldées par des tremblements de terre. Y a-t-il vraiment un potentiel? Il y a des risques, mais ils sont sous contrôle. L'Allemagne, l'Autriche ou l'Islande ont certaine expérience dans ce domaine. Mais il faut aussi prendre le peu de fiabilité de cette technologie. La nouvelle loi stimulera les investissements dans de nouveaux forages. Si, parmi les vingt sites potentiels recensés, l'un se concrétise, on aura résolu une partie du problème de l'approvisionnement hivernal.

Cela me fait mal de voir qu'une branche autant tournée vers l'innovation combat cette nouvelle loi

représentera 0,2 ct/kWh sur les 2,3 ct/kWh. Elle sera limitée à 2022. Elle en vaut donc la peine, même si cela peut froisser les esprits libéraux.

Le soutien des producteurs d'électricité et de la Commission fédérale de l'énergie (CfE) se sont sévement interrogés sur le risque de pénurie. Swissgrid a pris des mesures et équipé le réseau de transformateurs supplémentaires pour faire face aux situations critiques temporaires. Le risque est moins grand aujourd'hui, alors même que la France,

qui est l'un des fournisseurs hivernaux, a suspendu, il y a quelques mois, l'activité de 22 centrales nucléaires.

La catastrophe de Fukushima s'est produite il y a six ans. Il n'y a plus eu d'accident de ce genre depuis lors. La mise en place d'une stratégie énergétique de substitution est complexe. L'abandon du nucléaire est-il vraiment la bonne solution pour la Suisse? J'en suis toujours persuadé. La construction d'une nouvelle centrale en Suisse serait beaucoup trop coûteuse et n'aurait aucune chance d'être acceptée par la population.

Le soutien des producteurs d'électricité et de la Commission fédérale de l'énergie (CfE) se sont sévement interrogés sur le risque de pénurie. Swissgrid a pris des mesures et équipé le réseau de transformateurs supplémentaires pour faire face aux situations critiques temporaires. Le risque est moins grand aujourd'hui, alors même que la France,

Le soutien des producteurs d'électricité et de la Commission fédérale de l'énergie (CfE) se sont sévement interrogés sur le risque de pénurie. Swissgrid a pris des mesures et équipé le réseau de transformateurs supplémentaires pour faire face aux situations critiques temporaires. Le risque est moins grand aujourd'hui, alors même que la France,

Nouvelle voix à la RTS

Journaliste jugé à Neuchâtel

Le journaliste Ludovic Bozchi a comparu jeudi devant la justice neuchâteloise pour calomnies ou diffamations. En cause: ses articles parus dans *Le Matin* en 2013 au sujet de l'affaire de plagiat à l'Université de Neuchâtel. Le procureur Nicolas Aubert, absent à l'audience, a requis une peine de 45 jours-amendes à 140 francs avec 2 ans de sursis. Le verdict sera rendu le 10 avril. **AT5/UT**

Comprenez-vous l'opposition de GastroSuisse, l'association faîtière de la restauration? Pas davantage.

Il a présenté durant plus de trois ans le *Journal du Matin* sur RTS - La Première: le journaliste Simon Matthey-Doret va passer la main. Romaine Morard prendra les rênes de l'émission, aux côtés de Romain Clavaz. La nouvelle équipe présentera dès le 23 août une formule entièrement remaniée, a annoncé jeudi la Radio télévision suisse. Simon Matthey-Doret va se consacrer à un nouveau projet. L'aide

Ex-cadre de Xamax acquitté

Le Cour-pénale du canton de Neuchâtel a acquitté jeudi un ancien entraîneur de football accusé d'actes d'ordre sexuel et de contraintes sexuelles avec des enfants. Elle a causé le jugement rendu en première instance condamnant cet ancien cadre de Xamax à 8 mois de prison avec sursis pendant deux ans. «Des doutes importants subsistent qui commandent d'abandonner les charges», a déclaré la présidente de la Cour pénale. **AT5**

Lettre au préfet de la Sarine

La gestion du personnel à la préfecture de la Sarine semble ne pas satisfaire le Conseil d'Etat fribourgeois. Ce dernier a envoyé une lettre au préfet Carl-Alex Ridder. Dans l'émission *Forum* de la RTS, jeudi, la conseillère d'Etat fribourgeoise Marie Garner a parlé d'une petite crise, à laquelle le gouvernement a réagi. La magistrat n'a pas précisé le contenu du courrier qui a été adressé au préfet de la Sarine. **AT5**



Doris Leuthard: «La loi interdit la construction d'une nouvelle centrale nucléaire mais pas la recherche. Si une technologie propre, moins chère et évidemment sûre est développée un jour, on pourra toujours proposer d'adapter la loi.» (BEATRICE DEVENES)

PANORAMA

Journaliste jugé à Neuchâtel

Le journaliste Ludovic Bozchi a comparu jeudi devant la justice neuchâteloise pour calomnies ou diffamations. En cause: ses articles parus dans *Le Matin* en 2013 au sujet de l'affaire de plagiat à l'Université de Neuchâtel. Le procureur Nicolas Aubert, absent à l'audience, a requis une peine de 45 jours-amendes à 140 francs avec 2 ans de sursis. Le verdict sera rendu le 10 avril. **AT5/UT**

Nouvelle voix à la RTS

Le journaliste Ludovic Bozchi a comparu jeudi devant la justice neuchâteloise pour calomnies ou diffamations. En cause: ses articles parus dans *Le Matin* en 2013 au sujet de l'affaire de

plagiat à l'Université de Neuchâtel. Le procureur Nicolas Aubert, absent à l'audience, a requis une peine de 45 jours-amendes à 140 francs avec 2 ans de sursis. Le verdict sera rendu le 10 avril. **AT5/UT**